STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

Compte Rendu
Validé en commission formation du 08 février 2018
Commission Formation du **Jeudi 12 octobre 2017**

Présents	F. BIGOT, Représentant du département L1-L2 G. BODET, Représentant Commission Recherche M.CURY, Représentante étudiant-e F. FABRE, Responsable scolarité P. GRALL, Responsable de la Commission Formation S.GUY, Représentante CAPEPS C.GUYOMARD, Représentante du département Management E. JACQUEMIN, suppléante étudiant-e M. GAGET C.MARTIN, Représentant du département ENT S. MEYER, Représentant L1- L2 C.PERRIN, Représentante du département APA-S V.PILLAT, Représentante BIATSS C.RAMILLIEN, Représentante étudiant-e E. REYNES, Représentant L3 ES A. RUBY, Coordonnatrice Formations Pro. (Sortie à 13h45) JC.WECKERLE, Coordonnateur des Licences Mention STAPS
Pouvoirs donnés	G. MATHURIN, à C. RAMILIEN JM. JARS, à C. PERRIN L. ROSETTI, à C.RAMILIEN
NOMBRE de votants	15 votants lors des points 1 & 2 de l'ordre du jour,19 votants pour les suivants
Excusé-e-s	J. BOURGANEL -
Invité-e-s	M.AVET

Début de séance : 14Hh00

Présentation de l'ordre du jour

1- Validation du compte-rendu de la ComForm du 07 septembre 2017

2- MCC DUPES

3- L1- Ouverture O/N d'une rentrée en janvier, nombre et critères étudiants ?

4- L2- Les 72 heures en enseignement Spé

5- Questions diverses

1. Validation du compte-rendu des ComForm, 07 septembre 2017

Proposition de vote, validation des CR ComForm 07 septembre 2017

☞ **Résultat : 10 Pour / 0 Contre / 5 Abstention => Approuvé**

2. MCC DUPES

Les évaluations sont en CCI
Le DU est validé avec une moyenne UE et compensation sauf si note inférieure à 6
Rattrapage possible si l'étudiant n'a pas plus de 15 jours d'absence consécutifs

1ère UE = 15% de la note orale, en session unique
2ème UE =15% de la note orale, en session unique
3ème UE =20% de la note orale, en session unique
4ème UE =50% de la note orale, en session unique

Les redoublants ont un allègement de parcours sur les redoublement avec validation d'UE sur l'UE validées.
Toutes les épreuves sont en session unique

☞ **Résultat : 15 Pour, à l'unanimité => Approuvé**

3. L1- Ouverture O/N d'une rentrée en janvier, nombre et critères étudiants ?

La gouvernance de l'UCBL demande à prendre en compte les étudiants PACES, en échec sur le semestre d'automne, leur donner ainsi la possibilité de se réorienter sur une L1 dès le mois de janvier de l'année en cours. Deux questions se posent : l'effectif et les critères étudiants.

FF : Les étudiants ayant demandé STAPS en vœux 1 mais non retenus par APB pourraient être pris en compte dans ce public ?

Fabrice BIGOT attire l'attention :
- Sur l'effectif des L1 en cesse augmentation
- Du chiffrage en terme d'abandons qui en cours d'année ne reflète pas la réalité ; cette année, seulement 15 abandons sont officialisés à ce jour.
- Du nombre des réorientations de janvier qui s'ajoute au nombre de redoublants de l'année suivante.
- De l'incertitude sur la rentrée prochaine, APB...
- Il serait prudent de rester sur l'accueil de 20 réorientations, nombre compris dans l'organisation actuelle

PG : Il reste à bordurer : les critères et le public concerné.
- Les critères : notes, mentions BAC et en terme d'équité dans l'évaluation et des contraintes d'organisation des Spé-Sport, réguler la parité.
- Le public concerné : En 1, les vœux STAPS non retenus en septembre et en 2 les réorientations LYON1

Propositions : Accueil en L1 de 20 étudiants à l'ouverture de rentrée en janvier :

Le public :
- Critères 1 : Vœux 1 STAPS, non retenus par APB
- Critères 2 : Réo-Lyon 1

Critères étudiants : étude de dossier

☞ **Résultat : 19 Pour, à l'unanimité => Approuvé**

4. L2- Les 72 heures en enseignement Spé

L'ajout de 12 heures de Spé délivre aux étudiants une carte professionnelle qui en plus d'une professionnalisation ouvre droit à rémunération.
Comment organiser 72 heures APSA en Spé L1 et L2 sachant que les conditions d'organisation pour 60 heures, bien qu'elles apportent la diversité des spécialisations, sont complexes à planifier dans les emplois du temps.

- L'annualisation de la Spé aurait des répercussions sur tout l'EdT
- L'ajout d'une semaine, au même titre que les UE Sciences, étalé sur 12 semaines éviterait les stages de Spé massés mais non gérable en terme d'organisation : enseignants et installations sportives
- L'université de Dijon regroupe les Spé sur les 2 années, L1 et L2

☞ **Résultat :**
Un bilan de l'année écoulée à présenter lors de la commission de formation du mois de juin permettra de réguler la pratique des 72 heures.

5. Questions diverses

- Les statuts et règlement intérieur de l'UFR votés en CU du 09 octobre 2017 sera validé en CFVU début novembre. La composition des membres élus sera présentée lors de la prochaine ComForm.

- Suite à la demande d'Anne RUBY, un rétro-planning sur la campagne d'accréditation des formations professionnelles sera vérifié lors de la prochaine commission formation.

- Claire PERRIN présente le projet de l'UCBL d'une nouvelle Licence Sciences de la santé. Cette licence viserait les étudiants sortants PACES non validé. Beaucoup de cours en SDV seront dispensés, une qualification en L3 répond à un besoin dans le secteur médical, notamment les métiers de l'accompagnement. La licence proposerait également des passerelles et une intégration en Masters.

Fin de séance 15h45